

# Réussir la transmission de ma ferme

« Je ne veux pas que ma ferme parte à l'agrandissement mais comment faire pour trouver un repreneur ? Comment savoir si c'est le bon ? Comment faire pour que la transition se passe bien ? Qui peut m'aider ? Que vais-je faire après ? »

Préparer la transmission de sa ferme, c'est faire face à de nombreuses interrogations et appréhensions.

Cette formation de 3 jours vous donnera les outils pour créer les conditions favorables à la réussite de votre transmission.



## > Sur 3 jours à Breitenbach (Alsace)

### Jour 1 – Jeudi 14 Janvier 2021

- ⊙ Prendre du recul par rapport à ma situation
- ⊙ Formuler mes envies pour le devenir de ma ferme
- ⊙ Comprendre la génération Y

### Jour 2 – Lundi 1<sup>er</sup> Février 2021

- ⊙ Connaître les étapes du parcours du cédant et du repreneur
- ⊙ Connaître les organismes ressources, les aides et dispositifs existants
- ⊙ Avoir les clés pour rédiger une annonce transmission attractive

### Jour 3 – Mardi 23 Février 2021

- ⊙ Me préparer à rencontrer, choisir et négocier : éléments clés pour établir une bonne relation avec mon repreneur potentiel
- ⊙ Témoignages de cédants et de repreneurs

Chaque journée de formation commence à 9h30 et se termine à 17h30.



« Cette formation m'a conforté dans l'idée que je pouvais transmettre ma ferme »

Jean-Paul, paysan en Haute-Marne

## > Les intervenant-e-s

- ⊙ **Ariane Walaszek**, accompagnatrice à la transmission, ARDEAR Grand Est
- ⊙ **Brigitte Chizelle**, psychosociologue, cabinet Autrement Dit
- ⊙ Et avec l'intervention de :



## > Contact et informations

**Ariane Walaszek**, responsable de stage

**Tél.** 06.12.40.45.48

**Mail :** [ardeargrandest@gmail.com](mailto:ardeargrandest@gmail.com)

**Adresse postale :**

Maison de l'Agriculture  
26, rue du 109<sup>e</sup> R.I.  
52000 CHAUMONT

## > Informations pratiques

**Publics :** Paysan·ne·s. La présence des conjoints et/ou associés est vivement conseillée.

**Frais pédagogiques :** 870 €, dont à votre charge :

- **Stagiaire éligible vivea :** 300 €
- **Stagiaire non éligible vivea, adhérent à l'ARDEAR :** 300 €.
- **Stagiaire non éligible vivea, non adhérent à l'ARDEAR :** 870 €.

Si vous rencontrez des difficultés financières, merci de nous contacter.

En participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chef·fes d'entreprise.

**Autres coûts à prévoir :** le repas est à la charge du stagiaire.

**Méthodes pédagogiques :** Méthode active basée sur l'échange de pratiques, le questionnement et la synthèse des acquis.

**Mode de validation :** Délivrance d'une attestation de formation.

**Lieu :** Chez Gérard Laufer, Ferme du Lindgrube à Breitenbach (67)

*« Cette formation m'a permis de savoir par où commencer et de me lancer dans les démarches »*

Dominique, paysan en Haute-Marne

**Conditions générales de service et règlement sur :**

<http://www.agriculturepaysanne.org/files/Conditions-gy-ny-rales-de-service-ry-glement.pdf>



## > Accessibilité



Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble nos possibilités d'adaptation.

**> Inscription :** Remplissez le formulaire d'inscription en cliquant **ICI**. Stage limité à 10 personnes.

Formation à l'initiative de :



Avec le soutien financier de :

